

Compte-rendu du CHSCTA sur le COVID-19 (13 mars 2020)

Le ministre et le rectorat se moquent de la santé des personnels !

Force ouvrière ne participera à l'organisation de la continuité pédagogique! Ce n'est pas le rôle de notre organisation syndicale, nous sommes là pour parler des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des personnels. C'est ce que la FNEC FP FO a répondu à l'introduction du Secrétaire Général qui a tenté de faire du CHSCT-A un outil de propagande pour l'image de l'Education Nationale et de sa capacité à gérer la crise sanitaire alors que tout craque de partout!

Ainsi pour montrer à l'ensemble de la population que nous ne sommes pas des fainéants: Le rectorat oblige la présence de **tous** les personnels dans les établissements lundi 16 mars.

Sauf :

1) Les personnels pour garde d'enfants de -16 ans (ASA 1950) (cf formulaire type à remplir en pj)

- Pas de jour de carence
- Pas d'impact sur le contingent des jours « garde d'enfants malades »
- Maintien des droits, maintien du salaire

2) Les personnels à risque

Les médecins de prévention indiquent avoir contacté l'ensemble des personnels à risque suivant la liste fournie par le recteur (pathologies chroniques et les femmes enceintes).

La FNEC FP FO doute de la véracité de ces affirmations et invite tous les personnels qui n'auraient pas été contactés à saisir le syndicat.

Lors de l'audience au ministère, la FNEC FP FO a demandé la liste complète des maladies et pathologies nécessitant un éloignement du lieu de travail. Elle nous sera communiquée dans les plus brefs délais. Nous vous tiendrons informés.

3) Les AESH: Flou et contradictions !

Le recteur a annoncé que les AESH devraient être dans leurs écoles et établissements de rattachement lundi matin, au même moment, le ministre semble plus embarrassé par la question. En effet les AESH ne peuvent être utilisés à d'autres missions que celles figurant dans leurs contrats. S'il n'y pas d'élèves notifiés MDPH, l'administration n'a aucune raison d'exiger leur présence.

Concernant les personnels AED et AESH, la FNEC FP-FO exige qu'ils ne soient pas utilisés pour d'autres missions que celles figurant dans leurs contrats. Plus particulièrement pour les AESH, s'il n'y pas d'élèves notifiés MDPH, l'administration n'a aucune raison d'exiger leur présence.

4) Les personnels régulièrement dispensés d'activité (temps partiel, allègement de service...).

FO a dénoncé la pagaille, l'amateurisme et la profusion d'informations contradictoires qui ont placé l'ensemble des personnels dans des situations très complexes tout le long de la journée !

Jeudi matin, le ministre Blanquer annonce qu'il n'y aura pas de fermetures d'établissements. Le soir même Macron annonce, en grande pompe, la fermeture de toutes les crèches, écoles, collèges, lycées et

universités. Le lendemain matin, on ne parle plus de fermeture mais d'interdiction aux élèves, dans l'après-midi, ce n'est plus une interdiction car les enseignants devront accueillir les enfants des personnels de santé qui seront réquisitionnés.

Non, Monsieur Blanquer, les académies ne sont pas préparées sur le plan pratique et pédagogique ! Mais surtout vous vous moquez de la santé de vos agents !

Pour le Ministre et le rectorat, « *l'image de marque de l'Education nationale est en jeu* ». C'est donc par le sacrifice de tous les personnels qu'il s'agit de défendre ces décisions. Dans cette situation, des agents de l'Education nationale seraient responsables d'assurer la continuité du service public. Mais quid de l'obligation de notre employeur de veiller à la santé, la sécurité et aux conditions de travail ?

Rien, puisqu'à la cité scolaire de Brioude dont 2 cas de Coronavirus chez les élèves sont confirmés. L'administration indique que les personnels doivent continuer d'assurer leur service et cerise sur le gâteau, s'ils devaient contracter le coronavirus, ce ne sera pas reconnu comme imputable au service !

Il en sera de même pour tous les personnels contractant la maladie sur leur lieu de travail puisqu'il « est impossible de démontrer que la maladie provient du lieu de travail. » De qui se moque t'on ?

FO a également dénoncé la surcharge de travail et le transfert de compétences pour les directeurs et les chefs d'établissements qu'occasionnent déjà la gestion de cette crise. Les chefs d'établissements ne peuvent être tenus responsables de la continuité pédagogique et de sa mise en œuvre sous forme probable de permanences.

Les directeurs d'école, qui croulent déjà sous le travail, n'ont pas à récolter les mails des parents et à transmettre leur numéro personnel aux familles.

Seule information rassurante : La FNEC FP FO s'est assurés que tout le salaire, y compris HSA, primes, et indemnités, sera maintenu pour les personnels dispensés de service.

Pour FO le coronavirus ne saurait être un prétexte à la destruction des statuts.

La FNEC FP-FO condamnera toute tentative d'utiliser la crise sanitaire pour remettre en cause les libertés fondamentales. Pour la FNEC FP FO l'heure est à la réunion des personnels pour réaffirmer les revendications, exiger le maintien de leurs garanties statutaires, faire respecter leurs droits en matière de santé et de sécurité au travail. Elle invite les personnels à compléter le Registre Danger Grave et Imminent en collaboration directe avec les représentants FO des CHSCT. Le droit de retrait doit s'appliquer à tous les salariés.